

# Tour de France : la spectatrice à l'origine d'une chute massive «présentée au parquet»

Âgée de 31 ans, la jeune femme mise en cause s'était présentée mercredi à la gendarmerie de Landerneau avec son compagnon, expliquant avoir voulu faire passer un message à ses grands-parents.

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 4 heures

La spectatrice à l'origine d'une chute massive lors de la première étape du Tour de France, entre Brest et Landerneau, a été «*présentée au parquet*», a-t-on appris vendredi 2 juillet auprès des gendarmes.

## À découvrir

→ [Le classement général du Tour de France](#)

Sa garde à vue a pris fin dans la matinée, a précisé à l'AFP le commandant du groupement de gendarmerie du Finistère, le colonel Nicolas Duvinage. Interrogé, le procureur de la République de Brest Camille Miansoni a simplement fait savoir à l'AFP qu'il communiquerait «*sur les suites judiciaires de l'affaire*» via un communiqué.

Âgée de 31 ans, la jeune femme mise en cause s'était présentée mercredi à la gendarmerie de Landerneau en compagnie de son compagnon. Elle avait expliqué vouloir faire passer un message de soutien à ses grands-parents. Une plainte avait été déposée par la société organisatrice du Tour de France, qui a finalement annoncé jeudi l'avoir retirée. Une autre plainte a été portée par les «Cyclistes professionnels associés» dont le siège se trouve à Aigle en Suisse.

Samedi 26 juin, la jeune femme avait agité une pancarte en tournant le dos au sens de la course, provoquant la chute de plusieurs coureurs du Tour de France. Plusieurs d'entre eux, notamment l'Allemand Jasha Sutterlin (DSM) blessé au poignet, ont dû abandonner après cet accident.

---

» **À voir aussi** - prison, amende: qu'encourt la responsable de la chute collective du Tour de France ?